



L'UNSA, premier signataire du protocole d'accord relatif au référencement d'une mutuelle pour les agents actifs et retraités de nos ministères s'est engagée dans cette démarche persuadée que la mise en concurrence de plusieurs prestataires mutualistes serait bénéfique à chacun tant sur le plan des garanties que du prix.

- > A ce jour les prestataires qui ont souhaité postuler ont répondu [au cahier des charges](#) de l'appel d'offre organisé par l'administration.
- > Le prestataire retenu par l'Administration en fonction des critères négociés entre la DRH et les organisations syndicales signataires devrait être connu dans les prochains jours.
- > D'ores et déjà, l'UNSA se félicite que la démarche initiée par son action en la matière ait incité la MGEN à réviser son offre aux agents du MTES/MCT en améliorant la prise en charge des congés de maladie et en révisant ses conditions tarifaires.
- > C'est la preuve que la signature de l'UNSA contribue concrètement à améliorer la couverture mutuelle des actifs et des retraités du MTES/MCT.
- > Parions que ce n'est que le début et que les lignes bougeront encore dans les prochains jours !